Stationnement d'un Bécasseau tacheté *Calidris melanotos* à Grand-Laviers (80) lors de l'automne 2003.

Par Patrick DECORY.

Chronologie des évènements

Lors d'une visite du site le samedi 13 septembre 2003, vers 19 heures, W. BOUDAS repère, sur le bassin situé au sud-ouest et présentant une grande surface de vasière, un oiseau qu'il identifie comme étant un Bécasseau tacheté. Cette observation est de courte durée car la luminosité décline rapidement.

Le lendemain, dimanche 14 septembre, plusieurs ornithologues se rendent sur place et ont le loisir d'observer sur le même bassin l'oiseau en question, ils confirment bien qu'il s'agit d'un Bécasseau tacheté et précisent que c'est un oiseau juvénile.

Les lundi et mardi suivants, les recherches restent infructueuses.

De retour dans la région, je me rends sur place le dimanche 21 septembre à 17 heures 30 et je trouve l'oiseau toujours au même endroit et au milieu d'une centaine d'autres limicoles dont 60 Bécassines des marais *Gallinago gallinago*.

Les visites effectuées par la suite, par moi-même et par d'autres, n'ont pas permis de retrouver le Bécasseau tacheté avant le samedi 25 octobre vers 16 heures : il se tenait avec, en particulier, 30 Bécassines des marais sur un autre bassin nouvellement asséché (le bassin du sud-ouest étant alors en eau).

Avec deux collègues, je l'ai vu une nouvelle fois le lendemain, dimanche 26 octobre au matin. Enfin je l'ai revu le vendredi 31 octobre à 11 heures, toujours en présence d'une quarantaine de Bécassines des marais.

Début novembre, un chasseur dit avoir abattu un Bécasseau tacheté sur un site de la baie de Somme entre Noyelles-sur-Mer et Saint Firmin-les-Crotoy et a avoué l'avoir pris pour une Bécassine sourde *Lymnocryptes minimus*. (P. CARRUETTE, com. pers.)

Statut de l'espèce en France

Nichant dans le nord de l'Amérique et dans le nord-est de la Sibérie, le Bécasseau tacheté est un oiseau noté occasionnellement en France.

Un individu tué à Sallenelles, Orne, le 18 septembre 1935 fournissait la première mention de l'espèce dans notre pays. L'amélioration de notre connaissance de son statut (1 mention en 1959, 1960 et 1965, 2 en 1967, 4 en 1970 et observations annuelles depuis) s'explique par le développement de l'ornithologie de terrain (DUBOIS, LE MARECHAL, OLIOSO et YESOU, 2000).

Ainsi, le nombre total de données en France jusqu'en 2001, est de 289 pour 326 individus et la moyenne annuelle, depuis 1981, affiche un peu moins de 12 individus. (FREMONT et le CHN, 2003).

En plaine maritime picarde, jusqu'en 1999, l'espèce n'a fait l'objet que de quelques observations toutes situées en réserve naturelle : en octobre 1985, en mai 1994, en septembre 1997 et en mai 1998 (SUEUR et TRIPLET, 1999). Il semble que sur ces quatre données, seule celle de 1997 ait été soumise à homologation nationale. Par ailleurs, deux autres mentions ont paru pour le hâble d'Ault : septembre 1997 (même individu que celui de la réserve naturelle ?). Le Comité d'Homologation National s'est d'ailleurs posé la question car les dates correspondent : le 12 pour la réserve et du 2 au 13 pour le hâble) (DUBOIS, FREMONT *et al.* 1998) et septembre 1998 (FREMONT *et al.* 1999). De plus, j'ai observé sur le site de Grand-Laviers déjà, un juvénile du 8 au 10 octobre 2002 (donnée homologuée par le Comité d'Homologation National).

Description du site

Le site, à l'ouest d 'Abbeville et à moins de 10 kilomètres de la baie de Somme, sur le territoire de la commune de Grand-Laviers, le long du canal maritime de la Somme, est constitué de huit bassins dont six sont encore exploités par l'usine d'Abbeville des Sucreries du Littoral (groupe S.D.H.F.) pour la décantation des eaux de lavage des betteraves et l'épuration des eaux de process de la fabrication du sucre.

Chaque bassin d'une superficie comprise entre 5 et 7 hectares est entouré de digues en terre

et possède une bordure végétale plus ou moins continue de roselières. Son niveau d'eau est très variable tout au long de l'année et est géré par la sucrerie selon les nécessités de la production ou de l'obtention de la qualité des eaux de rejet dans le canal.

Description de l'oiseau observé le 21 septembre 2003

L'oiseau posé :
- est d'une taille à peu près équivalente à celle d'un Bécasseau variable *Calidris alpina* mais avec une silhouette plus élancée (le bécasseau variable paraît rondouillard à côté)
- possède une poitrine striée sur fond chamois-roux qui s'arrête nettement avec le devant pointu
- a le reste du ventre blanc pur,
- a des ailes brun-roux avec des motifs écailleux et deux bandes longitudinales blanches côté dos,
- possède une grande projection primaire,
- a un net sourcil beige clair,
- a un bec légèrement recourbé vers le bas de longueur moyenne (plus court que celui des bécasseaux variables) et de deux couleurs, chair à la racine et noir au bout,
- possède d'assez grandes pattes jaune-vert.

L'oiseau en vol :
- possède les bords latéraux de la queue blancs, le centre étant sombre,
- a une bande alaire beige peu marquée.

Quand il est inquiet :
- soit, il étire son cou pour surveiller les alentours,
- soit, il plie ses pattes pour s'accroupir et s'aplatir sur le sol pour se cacher.

Discussion

La question que l'on peut se poser est de savoir si ces observations correspondent à un seul individu ou à deux voire à trois oiseaux différents.

En France, les stationnements sont généralement de courte durée (1 à 8 jours) mais quelques oiseaux semblent être restés plusieurs semaines (ainsi dans les Yvelines du 29 septembre au 11 novembre 1973, à Ouessant du 12 septembre au 18 octobre 1984 et dans le Morbihan du 2 août au 23 septembre 1985). (DUBOIS, LE MARECHAL, OLIOSO et Yesou, *op. cit.*)

En plaine maritime picarde, de nombreux sites proches les uns des autres, correspondent au biotope recherché par cette espèce (marais arrière-littoraux, vasières...), biotope identique à celui fréquenté par les bécassines. Il ne serait donc pas surprenant que, selon les dérangements (mise en eau de bassin, chasse...), l'oiseau se soit déplacé avec un groupe de bécassines d'un site à l'autre à la recherche d'un lieu plus tranquille pour se nourrir et/ou se reposer. Ceci plaiderait donc plutôt pour la présence d'un seul oiseau cet automne sur le littoral picard.

Par ailleurs, le fait que le Bécasseau tacheté ait été régulièrement vu parmi des Bécassines des marais peut expliquer la méprise du chasseur mais il convient de noter que cette espèce ne fait pas partie des espèces chassables en France. Cet exemple montre, une nouvelle fois, la difficulté de protéger les espèces vivant dans les mêmes milieux voire au milieu des espèces chassées.

Conclusion

Un juvénile de Bécasseau tacheté aurait donc stationné de la mi-septembre au début du mois de novembre en plaine maritime picarde en utilisant en particulier le site de Grand-Laviers et son séjour se serait conclu de façon très brutale.

Remerciements

Je souhaite remercier W. BOUDAS qui m'a rapidement tenu informé de la découverte de l'oiseau et P. CARRUETTE qui m'a rapporté sa discussion cynégétique.

Bibliographie

DUBOIS P. J., LE MARECHAL P. , OLIOSO G et Yesou P. (2000). Inventaire des oiseaux de France. Nathan, 397 p.

DUBOIS P.J., FREMONT J.-Y. et le C.H.N. (1998). Les oiseaux rares en France en 1997. *Ornithos* 5-4, 153-179.

FREMONT J.-Y. et le C.H.N. (1999). Les oiseaux rares en France en 1998. *Ornithos* 6-4, 145-172.

FREMONT J.-Y. et le C.H.N. (2003). Les oiseaux rares en France en 2001. *Ornithos* 10-2, 49-83.

SUEUR F. et TRIPLET P.(1999). Les oiseaux de la baie de Somme. SMACOPI, Groupe Ornithologique Picard, 509 p.

Patrick DECORY, 80210 Tours-en-Vimeu